

Stabilisation du nombre d'incidents relatifs à la sécurité des médecins

PARIS (AFP) - Les médecins ont déclaré 535 incidents relatifs à leur sécurité en 2008, un chiffre qui semble montrer une stabilisation après le pic enregistré en 2007, selon le bilan annuel de l'Observatoire de la sécurité des médecins mis en place par Ipsos pour le Conseil national de l'Ordre.



Un médecin dans son cabinet (© AFP/Archives - Mychèle Daniau)

L'agression verbale entre un patient et le médecin continue d'être l'incident le plus fréquemment observé (29% de l'ensemble des déclarations). Suivent le vol et le hold-up dans le lieu d'exercice habituel du médecin (19%).

Les agressions verbales entre un patient et une personne travaillant avec le médecin arrivent en 3e position (11%). Les actes de vandalisme ainsi que les agressions physiques entre un patient et le médecin viennent ensuite à égalité (8%).

837 déclarations avaient été recensées en 2007, le nombre le plus élevé depuis la création de l'observatoire en 2003.

Le nombre de déclarations enregistrées en 2008 "se rapproche des tendances plus basses enregistrées entre 2003 et 2006", relève l'observatoire dans sa synthèse publiée mercredi, tout en soulignant qu'"il est aujourd'hui encore difficile de pouvoir interpréter ces résultats".

Les médecins généralistes sont toujours les principaux concernés. Ils sont à

l'origine de 62% des fiches de déclarations d'incident.

Parmi les spécialistes, ophtalmologistes et psychiatres restent en tête des spécialités les plus concernées par les incidents. Viennent ensuite les gynécologues-obstétriciens, les dermatologues et les radiologues.

Alors que 2007 avait vu une forte hausse du nombre de déclarations parmi les médecins du travail (25), le nombre recensé en 2008 baisse sensiblement (7).

En ce qui concerne la répartition géographique, la Seine-Saint-Denis demeure le département recensant le plus d'incidents, malgré une baisse importante (39 déclarations contre 59 en 2007).

Viennent ensuite le Val-d'Oise (33 déclarations), le Nord (27) Paris (22), la Seine-Maritime (20), la Seine-et-Marne (19), les Hauts-de-Seine (17) et le Val-de-Marne (14).

Le temps d'attente jugé excessif est, d'après les médecins, la raison à l'origine du plus grand nombre d'incidents (9%). Viennent ensuite le refus de prescription (8%) et la tentative de vol ou le vol (7%).

La grande majorité des incidents recensés (72%) se sont produits dans le cadre d'un exercice de médecine de ville (dans le cabinet du médecin dans 61% des cas).

Publié le: 25/03/2009 à 11:23:14 GMT

Source : AFP

URL de cet article: <http://www.avmaroc.com/actualite/stabilisation-a164046.html>